

[Texte]

The Chairman: Your time is up, Mr. Mazankowski. Thank you. Mr. Loisel.

Mr. Loisel: Thank you. Dr. Gilson, could you tell us what the transportation cost represents as a percentage of the total cost of production?

• 1010

Professor Gilson: I will have to consult with my colleague on that.

The Chairman: Dr. Gilson, if you wish for your colleague to answer questions, he is quite free to do so, you know.

Professor Gilson: All right. You are asking, in terms of the farmer's total production costs, what the estimate of cost be?

Mr. Loisel: Under this rule and under your proposal.

Professor Gilson: I am just going to have to take a moment to collect my thoughts. I know the freight rate relative to price is running around 2.5% to 3%. I know farmers are probably now bearing about 17% to 18% of the total transportation cost at compensatory rates.

That is not quite your question. Your question is: So much an acre, how much of that would be transportation? I am afraid I just cannot give you a figure at the moment that I could have confidence in. If you wish, I will try to see if we can find that before we leave.

The Chairman: Before I go to Mr. Benjamin, I would like to ask you, Dr. Gilson, about the freight credit account that you talked about for farmers. I assume you mean that if the farmer did not ship grain in a particular year or if he did not wish a payment, it would be credited—he would receive a credit for it. Is that correct?

Professor Gilson: Yes, Mr. Chairman. Briefly, if there were \$1,000 credited to farmer A, it would be deposited in a freight credit account—the \$1,000. If he delivered grain to his elevator, he would draw that down. If he did not deliver—let us say he fed it all—then that \$1,000 would be paid to him according to our recommendation at the end of the crop year.

The Chairman: At the end of the crop year?

Professor Gilson: Yes.

The Chairman: And would that freight credit apply to the farmer, or to the production facility itself?

Professor Gilson: To the land.

The Chairman: Thank you. Mr. Benjamin, you have 15 minutes please.

Mr. Benjamin: Mr. Chairman, I would like to ask this of Professor Gilson: your report is based on Mr. Snavely's three reports in calculating the costs of hauling grain. One of the

[Traduction]

rapport que nous y sommes très sensibles. Il fallait une certaine mesure de protection.

Le président: Votre temps de parole est écoulé, monsieur Mazankowski. Merci. Monsieur Loisel.

M. Loisel: Merci. Monsieur Gilson, pourriez-vous nous dire ce que représente le coût du transport en pourcentage du coût total de production?

M. Gilson: Il faut que je consulte mon collègue là-dessus.

Le président: Monsieur Gilson, si vous voulez laisser votre collègue répondre aux questions, libre à lui de le faire, vous savez.

M. Gilson: Très bien. Vous voulez savoir quelle est l'estimation du coût par rapport au coût de production total de l'agriculteur?

M. Loisel: En vertu de cette règle et en vertu de votre proposition.

M. Gilson: Il me faut un moment de réflexion. Je sais que le taux de transport par rapport au prix se situe aux alentours de 2,5 à 3 p. 100. Je sais que les agriculteurs supportent probablement actuellement environ 17 ou 18 p. 100 du coût total du transport aux taux compensatoires.

Mais ce n'est pas tout à fait votre question. Votre question est: à tant par acre, quelle proportion va au transport? Je crains bien de ne pouvoir vous citer de chiffre réaliste pour l'instant. Si vous voulez, je vais essayer de voir si nous pouvons le trouver avant de partir.

Le président: Avant de passer la parole à M. Benjamin, je voudrais vous poser, monsieur Gilson, une question au sujet du compte de crédit de transport dont vous avez parlé pour les agriculteurs. Je suppose que cela veut dire que si l'agriculteur n'expédiait pas de grain une année donnée ou s'il ne voulait pas de versement, le versement serait crédité, il recevrait un crédit. Est-ce exact?

M. Gilson: Oui, monsieur le président. En un mot, si l'on crédite 1,000 dollars à l'agriculteur A, cette somme, les 1,000 dollars, serait déposée dans un compte de crédit de transport. S'il livrait le grain à son élévateur, il la retirerait. S'il ne fait de livraisons, disons qu'il transforme son grain en provendes, alors ces 1,000 dollars lui seraient versés en vertu de notre recommandation à la fin de la campagne agricole.

Le président: À la fin de la campagne agricole?

M. Gilson: Oui.

Le président: Et ce crédit de transport s'appliquerait-il à l'agriculteur, ou à la ferme même?

M. Gilson: À la terre.

Le président: Merci. Monsieur Benjamin, vous avez quinze minutes, s'il vous plaît.

M. Benjamin: Monsieur le président, j'aimerais poser la question suivante au professeur Gilson: votre rapport est fondé sur les trois rapports de M. Snavely en ce qui concerne le